



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>14494</b>	De <b>M. Olivier Serva</b> ( Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires - Guadeloupe )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> >outre-mer	<b>Tête d'analyse</b> >Fracture du numérique en outre-mer	<b>Analyse</b> > Fracture du numérique en outre-mer.
Question publiée au JO le : <b>23/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Olivier Serva alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la fracture du numérique dont sont victimes les ultramarins. Plus concrètement, de nombreuses applications requièrent des numéros de téléphone pour la vérification de l'identité des utilisateurs. Or l'impossibilité pour les utilisateurs ultramarins d'utiliser leur indicateur régional entrave l'usage de ces sites internet, car ils ne parviennent pas à confirmer leur identité avec leur numéro de téléphone, ce qui fait obstacle à la création de compte. Sont concernées des applications bancaires ou encore de paiement. Pire, certaines de ces applications ne sont purement et simplement pas disponibles dans les outre-mer, à l'instar d'*Android Pay* ou de *Google Wallet*. En ce sens, certaines démarches au quotidien paraissent comme une véritable épreuve et nourrissent une fracture numérique. Cela contrevient également aux règles de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep). Ainsi, il l'interpelle sur ce défaut qui crée des obstacles à l'accessibilité au numérique et à l'inclusion des citoyens ultramarins dans l'ère du numérique, et souhaite connaître sa position sur ce sujet.